

ASSEMBLÉE NATIONALE

POUR PLUS DE SPORT ET MOINS DE SUCRE - (N° 558)

AMENDEMENT

N ° AC3

présenté par
M. Maillot et Mme Bourouaha

ARTICLE PREMIER

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.